

LE CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME ENTAME SON DÉBAT DE HAUT NIVEAU

Il entend notamment le Président de l'ex-République yougoslave de Macédoine et le Premier Ministre des Fidji

2 mars 2015

Le Conseil des droits de l'homme a entamé, ce matin, son débat de haut niveau en entendant vingt-cinq hauts dignitaires, dont le Président de l'ex-République yougoslave de Macédoine, et le Premier Ministre de Fidji, ainsi que les Vice-Premiers Ministres et Ministres des affaires étrangères de la Belgique, de la Croatie et de la Slovaquie et les Ministres des affaires étrangères du Paraguay, des Pays-Bas, de la Fédération de Russie, du Portugal, de la République islamique d'Iran, du Botswana, des États-Unis, des Maldives, du Qatar, de la Thaïlande, de la Suède, du Liechtenstein, de l'Iraq, de la Géorgie, de la Hongrie, du Sri Lanka et de l'Arabie saoudite. Le Sous-secrétaire pour les affaires multilatérales et les droits de l'homme du Mexique et les Vice-Ministres des affaires étrangères de l'Argentine, de la Turquie et de la Slovénie ont également pris la parole.

/...Débat de haut niveau

/...

M. MOHAMMED BIN ABDULRAHMAN BIN JASSIM AL THANI, Ministre adjoint aux affaires étrangères et à la coopération internationale du Qatar, a déclaré la forte volonté politique de son pays en matière de protection des droits de l'homme, qui constitue la colonne vertébrale de son action. Le Qatar s'est en effet doté d'une «vision nationale» encadrant l'activité du Gouvernement jusqu'en 2030 dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'environnement, de l'autonomisation des femmes et des droits de l'enfant. Le Qatar a également créé une commission chargée de rédiger un plan national pour les droits de l'homme.

M. Al Thani a condamné les pratiques qui non seulement bafouent les principes internationaux des droits de l'homme, mais aussi menacent la cohabitation entre tous les groupes qui composent la société. Le Qatar est ainsi extrêmement préoccupé par la progression de l'islamophobie et du mépris des symboles religieux, qui constituent autant de manifestations de discrimination et d'intolérance religieuse. En dépit de sa conviction que la liberté d'expression est à la base de la démocratie, le Qatar ne croit pas que cette liberté couvre l'incitation à la haine, ni qu'elle autorise à offenser autrui. C'est pourquoi le Qatar demande au Conseil de prendre des mesures concrètes d'élimination de la discrimination et du mépris des religions. M. Al Thani a observé, d'autre part, que le terrorisme constitue aujourd'hui le principal obstacle à la pleine jouissance des droits de l'homme et des libertés fondamentales, en particulier dans les pays arabes. «Le terrorisme n'a pas de religion», a souligné le ministre, «il est rejeté par tous les principes et cultures». Le Qatar souligne donc que la lutte contre le terrorisme exige l'adoption d'un plan d'action complet, accompagné d'efforts concertés de la communauté internationale pour s'attaquer à ses causes profondes. La confrontation militaire ne suffira pas à résoudre le problème du terrorisme, a mis en garde M. Al Thani.

/...

M. BANDAR BIN MOHAMMED AL-AIBAN, Président de la Commission nationale des droits de l'homme de l'Arabie saoudite, a présenté les progrès réalisés par son pays dans le domaine des droits de l'homme, progrès découlant de son obéissance aux principes de la loi islamique. L'Arabie saoudite s'est ainsi dotée dans ce contexte de lois et législations qui ont mené à la création d'instances gouvernementales chargées de ces questions. Elle a aussi procédé à la révision de son code pénal pour mieux lutter contre

la violence domestique et aménagé le code de l'enfance dans le sens d'une protection complète de tous les mineurs. Feu le roi d'Arabie saoudite a accordé des financements importants pour les associations professionnelles et les clubs littéraires. L'Arabie saoudite présente régulièrement ses rapports devant les comités des Nations Unies chargés de contrôler l'application des instruments internationaux qu'elle a ratifiés. M. Al-Aiban a aussi fait valoir que le Rapporteur spécial sur les formes contemporaines d'esclavage se rendrait bientôt en Arabie saoudite.

M. Al-Aiban a condamné les attaques barbares commises par Daech contre des populations civiles ou contre *Charlie Hebdo*: ces agressions n'ont aucun fondement dans l'islam. M. Al-Aiban a demandé à la communauté internationale de lutter contre le terrorisme. Le Président de la Commission saoudienne des droits de l'homme a aussi condamné l'occupation des territoires arabes occupés par Israël. Il a dénoncé les attaques barbares contre des civils syriens par leur propre gouvernement, au moyen d'armes interdites par le droit international. M. Al-Aiban a aussi rappelé que le droit à la liberté d'expression ne doit pas être utilisé comme moyen d'empiéter sur les droits d'autrui et appelé les États à lutter contre l'islamophobie.

M. NACI KORU, Vice-Ministre des affaires étrangères de la Turquie, a déclaré que le Conseil des droits de l'homme et le Haut-Commissariat aux droits de l'homme avaient une responsabilité historique en matière de promotion et protection des droits de l'homme. Pour parvenir à cet objectif, il faut travailler de concert, a dit le Vice-Ministre, saluant par exemple l'accord de Minsk conclu par la voie de la discussion. La Turquie reste cependant préoccupée par les violations des droits de l'homme en Ukraine et notamment en Crimée, qui pour la Turquie est partie intégrante de l'Ukraine. Cette situation est liée à une occupation illégale mais de facto de la Crimée et qui a envoyé plus de deux millions de réfugiés ukrainiens en Turquie, a chiffré le dignitaire, appelant la communauté internationale à honorer ses obligations pour aider la Turquie à s'acquitter de ses obligations à cet égard, ainsi que s'agissant des réfugiés syriens qui continuent d'affluer vers la Turquie. C'est notamment pour cette raison que la Turquie est d'avis que la crise syrienne doit maintenant se conclure, par une solution politique qui inclue la formation d'un gouvernement de transition.

M. Koru a également déclaré que la lutte contre Daech ne saurait être une priorité en soi, sans aborder et résoudre les causes politiques qui ont conduit à cette situation. Il en est de même de la question palestinienne, qui exige maintenant une solution incluant la fin de l'occupation israélienne. La lutte contre toutes les formes de discrimination, de racisme, d'islamophobie et d'antisémitisme exige aussi des mesures concrètes, notamment dans le cadre du programme d'Istanbul visant à lutter contre l'intolérance religieuse et de l'Alliance des civilisation lancée par l'Espagne et la Turquie, a enfin déclaré le Vice-Ministre turc.

Ce document est destiné à l'information; il ne constitue pas un document officiel

HRC15/010f